



Sur la rémunération, l'intersyndicale agit !

Beaucoup d'entre vous nous ont interrogés, à juste titre, sur l'évolution de la valeur du point, après la décision du gouvernement d'augmenter au 1^{er} juillet la valeur du point des fonctionnaires de 3,5%.

Sachez que, bien évidemment, nous avons agi dans plusieurs directions :

1. Nous avons écrit à l'ensemble des **députés** nouvellement élus pour les sensibiliser à la situation des agents des CCI, dont le point est bloqué depuis 2010, soit 7 ans de plus que celui des fonctionnaires.
2. Nous avons adressé un courrier similaire à **Madame Elisabeth Borne**, ainsi qu'aux **ministres** de la fonction publique et de l'Economie ;
3. Enfin, nous avons écrit au **président de CCI France** pour souligner l'urgence de la situation et demander l'ouverture immédiate d'une négociation sur la rémunération du personnel des CCI (agents publics et salariés de droit privé).

A l'évidence, ou bien nous serons entendus à la rentrée, ou bien il sera indispensable de recourir à une action déterminée : **le personnel des CCI (et de leurs filiales ou autres GIE) ne saurait rester à l'écart des augmentations que l'Etat et toutes les entreprises accordent à leurs salariés !**

D'ici là, passez de bonnes vacances et prenez des forces : la rentrée risque d'être très chaude !

Contacts

cfecgc@cci-paris-idf.fr

cgt@cci-paris-idf.fr

unsa@cci-paris-idf.fr